

# Nuit de stress à Montmédy : la sécurité du personnel en question !

Le 7 novembre 2025,

La journée du mardi 4 novembre a été particulièrement éprouvante pour les personnels du Centre de Détention de Montmédy.

Suite à une information jugée crédible et sérieuse, une alerte de sécurité majeure a été déclenchée concernant l'introduction potentielle d'une arme à feu à l'intérieur de l'établissement.

Face à la gravité de la situation, tous les établissements de la DI ont été placés en alerte, et des renforts ont immédiatement été dépêchés pour appuyer les équipes sur place.

Au total, près d'une centaine de personnels ont été mobilisés : surveillants, brigadiers-chefs, officiers, direction, ERIS, ELSP et brigades canines.

Un étage complet a été passé au peigne fin, cellule par cellule, avec fouilles minutieuses des locaux et des occupants.

## **Des découvertes mais pas d'arme à feu...**

Au total : 6 téléphones portables, des produits stupéfiants et des armes artisanales ont été saisis.

L'UFAP Montmédy s'interroge pourquoi limiter les fouilles à un seul étage et non à l'ensemble du bâtiment, alors que l'arme recherchée reste introuvable, quid de la sécurité du personnel ?

De plus, l'encombrement important des cellules a considérablement compliqué cette opération déjà très délicate.

**L'UFAP MONTMEDY** remercie l'ensemble des personnels pour leur engagement, leur professionnalisme et leur sang-froid et demande à ce que ce type d'opération soit renouvelée de manière régulière.

**L'UFAP UNSa Justice Montmédy** salue la réactivité des autorités et les encourage à maintenir cette dynamique, afin de renforcer durablement la sécurité des personnels.

## **Quelle déduction devons-nous faire ?**

À ce jour, nos collègues exercent encore leurs missions avec la crainte qu'une arme puisse surgir à tout moment, preuve que la vigilance doit rester de mise.

**L'UFAP** demande la mise en place de récompenses pour les agents ayant travaillé plus de 30 heures consécutives, dans des conditions particulièrement éprouvantes.

Le secrétaire local.